



Conseil

Distr. générale
3 mars 2025
Français
Original : anglais

Trentième session

Conseil, première partie de la session

Kingston, 17-28 mars 2025

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

**État des contrats d'exploration et questions connexes,
et informations sur l'examen périodique de l'exécution
des plans de travail relatifs à l'exploration approuvés**

État des contrats d'exploration et questions connexes, et informations sur l'examen périodique de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration approuvés

Rapport de la Secrétaire générale

I. État des contrats d'exploration et questions connexes

1. Les contrats actuellement en vigueur portent sur chacune des trois ressources minérales dont la prospection et l'exploration sont régies par des règlements adoptés par l'Autorité internationale des fonds marins, à savoir les nodules polymétalliques, les sulfures polymétalliques et les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse.
2. Au 24 janvier 2025, 30 contrats d'exploration étaient en vigueur : 19 concernant les nodules polymétalliques, 7 concernant les sulfures polymétalliques et 4 concernant les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse. On trouvera à l'annexe I du présent rapport, pour chaque ressource minérale, la liste complète de ces contrats, indiquant le nom du contractant, l'État ou les États patronnant(s) (le cas échéant), l'emplacement général de la zone d'exploration et les dates d'entrée en vigueur, de prorogation (le cas échéant) et d'échéance du contrat.
3. À la deuxième partie de la vingt-neuvième session, le Conseil a approuvé la demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration de sulfures polymétalliques présentée par le Gouvernement de l'Inde. Ce dernier a fait part de ses commentaires sur le projet de contrat en janvier 2025, et le Secrétariat en finalise actuellement les dispositions. Les arrangements nécessaires seront pris aux fins de la signature du contrat entre la Secrétaire générale et le Gouvernement de l'Inde.

* [ISBA/30/C/L.1](#).



II. Informations sur l'examen périodique de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration approuvés

4. Conformément au règlement régissant l'exploration et aux clauses types des contrats d'exploration¹, le contractant et la Secrétaire générale procèdent en commun tous les cinq ans à un examen de l'exécution du plan de travail relatif à l'exploration. La Secrétaire générale peut demander au contractant de lui communiquer toutes données et informations supplémentaires pouvant s'avérer nécessaires aux fins de cet examen. À l'issue de l'examen, le contractant apporte à son plan de travail toute rectification requise et indique son programme d'activités pour les cinq années suivantes, y compris le calendrier révisé des dépenses annuelles qu'il prévoit. La Secrétaire générale rend compte de cet examen à la Commission juridique et technique et au Conseil et indique dans son rapport s'il a été tenu compte, aux fins de l'examen, des observations qui auront pu lui être communiquées par des États Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer sur la manière dont le contractant s'est acquitté des obligations qui lui incombent en vertu du Règlement concernant la protection et la préservation du milieu marin.

5. Pour donner effet à ces dispositions, la Secrétaire générale consulte la Commission juridique et technique (lors des sessions ou entre les sessions, selon la date de présentation des rapports) sur le contenu des rapports présentés par les contractants dans le cadre de l'examen périodique. Ces rapports fournissent un état de référence permettant de mesurer l'état d'avancement des travaux d'exploration, la communication des données par les contractants et la cohérence globale des activités prévues avec les plans de travail approuvés relatifs à l'exploration. Les observations et suggestions faites par la Commission sont ensuite prises en compte dans les discussions entre la Secrétaire générale et les contractants, qui apportent alors aux programmes d'activités proposés les éventuelles rectifications nécessaires. Les programmes d'activités sont ensuite intégrés aux contrats sous la forme d'un calendrier révisé.

6. L'examen du rapport périodique présenté par la Japan Organization for Metals and Energy Security a été achevé en 2024. De février 2024 à janvier 2025, huit rapports d'examen périodique ont été présentés, à savoir ceux portant sur l'exécution des plans de travail des contractants suivants : a) l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins (COMRA) ; b) le Gouvernement de la République de Corée ; c) Global Sea Mineral Resources (GSR) ; d) UK Seabed Resources Ltd. (UKSR)² ; e) l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) ; f) Beijing Pioneer Hi-Tech Development Corporation (BPC) ; g) Marawa Research and Exploration Ltd. ; h) Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd. (OMS). L'examen des rapports devait en principe s'achever fin avril 2025.

7. On trouvera à l'annexe II du présent rapport un récapitulatif de l'état des examens périodiques, y compris ceux devant être achevés en 2025.

8. Le nouveau modèle de rapport sur l'examen périodique quinquennal a été finalisé par la Commission au cours de la deuxième partie de la vingt-neuvième session et a été publié sous la cote [ISBA/29/LTC/7](#). En août 2024, le Secrétariat

¹ Voir l'article 28 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone ([ISBA/19/C/17](#), annexe, et [ISBA/20/A/9](#)), l'article 30 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone ([ISBA/16/A/12/Rev.1](#), annexe) et l'article 30 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse dans la Zone ([ISBA/18/A/11](#), annexe), ainsi que l'article 4.4 des clauses types des contrats d'exploration.

² Deuxième rapport périodique quinquennal présenté à nouveau le 11 juillet 2024.

a envoyé une copie du nouveau modèle à tous les contractants, qui ont été invités à l'utiliser pour établir le rapport périodique quinquennal qu'ils doivent présenter.

III. Prorogation des contrats d'exploration

9. Au total, huit contrats portant sur les nodules polymétalliques (avec l'Organisation mixte Interocéanmetal, SA Yuzhmorgeologiya, le Gouvernement de la République de Corée, COMRA, Deep Ocean Resources Development Co. Ltd., l'IFREMER, l'Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles et Nauru Ocean Resources Inc.) et un portant sur les sulfures polymétalliques (avec COMRA) doivent expirer en 2026. Les six contractants dont les contrats expireront au cours du premier semestre de 2026 devraient présenter leurs demandes de prorogation au cours du second semestre de 2025, conformément au paragraphe 3.2 de la section 3 des clauses types des contrats d'exploration. On trouvera à l'annexe I du présent rapport les dates d'expiration de ces contrats.

IV. État des restitutions

10. Les contractants sont tenus de restituer des parties des secteurs d'exploration qui leur ont été attribués conformément aux dispositions de l'article 27 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone (ISBA/16/A/12/Rev.1, annexe) et de l'article 27 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse dans la Zone (ISBA/18/A/11) relatives à la restitution des secteurs visés par le contrat d'exploration de ces ressources. Les mécanismes de restitution de secteurs sont régis par les recommandations formulées par la Commission (ISBA/25/LTC/8), sur lesquelles s'appuient les contractants pour l'établissement des rapports et cartes présentés dans le cadre de la restitution et le Secrétariat pour évaluer les rapports des contractants. Les résultats de l'évaluation sont ensuite publiés par le Secrétariat sous forme de document de séance de la Commission et de document de travail du Conseil, dans lesquels les deux organes sont priés de prendre note des conclusions du Secrétariat.

11. Le 18 juin 2024, l'IFREMER a demandé au Secrétaire général un deuxième report d'un an de sa seconde restitution des secteurs visés par le contrat d'exploration des sulfures polymétalliques³. Le Secrétariat a établi à l'intention de la Commission une note sur la question.

12. De même, le 28 novembre 2024, le Gouvernement de l'Inde a demandé au Secrétaire général de reporter de deux ans la seconde restitution des secteurs visés par le contrat d'exploration des sulfures polymétalliques. Le Secrétariat a établi à l'intention de la Commission une note sur la question.

13. On trouvera à l'annexe III du présent rapport le calendrier et l'état des restitutions de secteurs visés par les différents contrats d'exploration.

V. Recommandation

14. Le Conseil est invité à prendre note de l'état d'avancement des contrats d'exploration, notamment des progrès réalisés en vue de la signature du contrat relatif aux sulfures polymétalliques entre l'Autorité et le Gouvernement de l'Inde, des informations ayant trait aux examens périodiques de l'exécution des plans de travail approuvés, de l'état des restitutions, de la mise à jour des accords de prorogation et de l'utilisation par les contractants du nouveau modèle de rapport d'examen périodique quinquennal.

³ La demande de l'IFREMER pour le premier report de sa seconde restitution a été approuvée par le Conseil au cours de la deuxième partie de la vingt-septième session (voir ISBA/27/C/39).

Annexe I

État des contrats d'exploration approuvés

A. Contrats d'exploration des nodules polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Organisation mixte Interoceanmetal	29 mars 2001 29 mars 2016 ^a 29 mars 2021 ^b	Bulgarie, Cuba, Fédération de Russie, Pologne, Slovaquie, Tchéquie	Zone de Clarion-Clipperton	28 mars 2016 28 mars 2021 28 mars 2026
2 SA Yuzhmorgeologiya	29 mars 2001 29 mars 2016 ^a 29 mars 2021 ^b	Fédération de Russie	Zone de Clarion-Clipperton	28 mars 2016 28 mars 2021 28 mars 2026
3 Gouvernement de la République de Corée	27 avril 2001 27 avril 2016 ^a 27 avril 2021 ^b	s.o.	Zone de Clarion-Clipperton	26 avril 2016 26 avril 2021 26 avril 2026
4 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	22 mai 2001 22 mai 2016 ^a 22 mai 2021 ^b	Chine	Zone de Clarion-Clipperton	21 mai 2016 21 mai 2021 21 mai 2026
5 Deep Ocean Resources Development Co. Ltd.	20 juin 2001 20 juin 2016 ^a 20 juin 2021 ^b	Japon	Zone de Clarion-Clipperton	19 juin 2016 19 juin 2021 19 juin 2026
6 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	20 juin 2001 20 juin 2016 ^a 20 juin 2021 ^b	France	Zone de Clarion-Clipperton	19 juin 2016 19 juin 2021 19 juin 2026
7 Gouvernement de l'Inde	25 mars 2002 25 mars 2017 ^c 25 mars 2022 ^d	s.o.	Bassin central de l'océan Indien	24 mars 2017 24 mars 2022 24 mars 2027
8 Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	19 juillet 2006 19 juillet 2021 ^e	Allemagne	Zone de Clarion-Clipperton	18 juillet 2021 18 juillet 2026
9 Nauru Ocean Resources Inc.	22 juillet 2011	Nauru	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 juillet 2026
10 Tonga Offshore Mining Limited	11 janvier 2012	Tonga	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	10 janvier 2027
11 Global Sea Mineral Resources NV	14 janvier 2013	Belgique	Zone de Clarion-Clipperton	13 janvier 2028

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
12 UK Seabed Resources Ltd.	8 février 2013	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Zone de Clarion-Clipperton	7 février 2028
13 Marawa Research and Exploration Ltd.	19 janvier 2015	Kiribati	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	18 janvier 2030
14 Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd.	22 janvier 2015	Singapour	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 janvier 2030
15 UK Seabed Resources Ltd.	29 mars 2016	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Zone de Clarion-Clipperton	28 mars 2031
16 Cook Islands Investment Corporation	15 juillet 2016	Îles Cook	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	14 juillet 2031
17 China Minmetals Corporation	12 mai 2017	Chine	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	11 mai 2032
18 Beijing Pioneer Hi-Tech Development Corporation	18 octobre 2019	Chine	Océan Pacifique occidental	17 octobre 2034
19 Blue Minerals Jamaica Ltd.	4 avril 2021	Jamaïque	Zone de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	3 avril 2036

Abréviation : s.o. = sans objet.

^a Première prorogation de cinq ans approuvée lors de la vingt-deuxième session (2016).

^b Deuxième prorogation de cinq ans approuvée lors de la vingt-sixième session (2021).

^c Première prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-troisième session (2017).

^d Deuxième prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-septième session (2022).

^e Première prorogation de cinq ans approuvée lors de la vingt-sixième session (2021).

B. Contrats d'exploration des sulfures polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État patronnant</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	18 novembre 2011	Chine	Dorsale sud-ouest indienne	17 novembre 2026
2 Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	29 octobre 2012	s.o.	Dorsale médio-atlantique	28 octobre 2027
3 Gouvernement de la République de Corée	24 juin 2014	s.o.	Océan Indien central	23 juin 2029
4 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	18 novembre 2014	France	Dorsale médio-atlantique	17 novembre 2029
5 Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	6 mai 2015	Allemagne	Dorsale centrale indienne et dorsale sud-est indienne	5 mai 2030
6 Gouvernement de l'Inde	26 septembre 2016	s.o.	Dorsale indienne	25 septembre 2031
7 Gouvernement de la Pologne	12 février 2018	s.o.	Dorsale médio-atlantique	11 février 2033

Abréviation : s.o. = sans objet.

C. Contrats d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État patronnant</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Japan Organization for Metals and Energy Security	27 janvier 2014	Japon	Océan Pacifique occidental	26 janvier 2029
2 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	29 avril 2014	Chine	Océan Pacifique occidental	28 avril 2029
3 Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	10 mars 2015	s.o.	Monts Magellan (océan Pacifique)	9 mars 2030
4 Gouvernement de la République de Corée	27 mars 2018	s.o.	Zone à l'est des îles Mariannes du Nord (océan Pacifique)	26 mars 2033

Abréviation : s.o. = sans objet.

Annexe II

État des examens périodiques

A. Examens périodiques achevés ou en cours

<i>Contractant</i>	<i>Type de ressource</i>	<i>Date d'échéance de la période de cinq ans^a</i>	<i>État</i>
1 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	Encroûtements cobaltifères de ferromanganèse	29 janvier 2024	En cours
2 Gouvernement de la République de Corée	Sulfures polymétalliques	25 mars 2024	En cours
3 Global Sea Mineral Resources NV	Nodules polymétalliques	31 mars 2024	En cours
4 UK Seabed Resources Ltd.	Nodules polymétalliques	7 novembre 2022	En cours
5 Beijing Pioneer Hi-Tech Development Corporation	Nodules polymétalliques	19 juillet 2024	En cours
6 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	Sulfures polymétalliques	19 août 2024	En cours
7 Marawa Research and Exploration Ltd.	Nodules polymétalliques	20 octobre 2024	En cours
8 Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd.	Nodules polymétalliques	23 octobre 2024	En cours
9 Japan Organization for Metals and Energy Security	Encroûtements cobaltifères de ferromanganèse	26 octobre 2023	Achevé

B. Examens périodiques devant être achevés en 2025

<i>Contractant</i>	<i>Type de ressource</i>	<i>Date d'échéance de la période de cinq ans^a</i>	<i>État</i>
1 Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	Encroûtements cobaltifères de ferromanganèse	9 mars 2025	Rapport à remettre au plus tard le 9 décembre 2024
2 Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	Sulfures polymétalliques	6 mai 2025	Rapport à remettre au plus tard le 4 février 2025
3 UK Seabed Resources Ltd.	Nodules polymétalliques	29 mars 2026	Rapport à remettre au plus tard le 28 décembre 2025
4 Organisation mixte Interoceanmetal	Nodules polymétalliques	29 mars 2026	Rapport à remettre au plus tard le 28 décembre 2025
5 SA Yuzhmorgeologiya	Nodules polymétalliques	29 mars 2026	Rapport à remettre au plus tard le 28 décembre 2025

^a Le contractant et la Secrétaire générale procèdent conjointement à l'examen de l'exécution du plan de travail relatif à l'exploration au plus tard 90 jours avant l'expiration de chaque période de cinq ans à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat [article 4.4 des clauses types des contrats d'exploration (ISBA/19/C/17, annexe IV, ISBA/16/A/12/Rev.1, annexe 4, et ISBA/18/A/11, annexe IV)].

Annexe III

Calendrier et état de la restitution des secteurs visés par les contrats d'exploration

A. Contrats d'exploration des sulfures polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Première restitution (50 % du secteur initial attribué en vertu du contrat, année 8)</i>	<i>Deuxième restitution (75 % du secteur initial attribué en vertu du contrat, année 10)</i>
1 Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	Achevé	Achevé
2 Gouvernement de la République de Corée	Achevé	Reporté au 31 décembre 2026 ^a
3 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	Achevé	Reporté au 18 novembre 2025 ^b
4 Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	Achevé	Reporté au 6 mai 2026 ^c
5 Gouvernement de l'Inde	30 septembre 2026 ^d	25 septembre 2026
6 Gouvernement de la Pologne	11 février 2026	11 février 2028

^a Décision du Conseil publiée sous la cote [ISBA/28/C/8](#).

^b Décision du Conseil publiée sous la cote [ISBA/27/C/39](#).

^c Décision du Conseil publiée sous la cote [ISBA/27/C/19](#).

^d Décision du Conseil publiée sous la cote [ISBA/28/C/22](#).

B. Contrats d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse

<i>Contractant</i>	<i>Première restitution (50 % du secteur initial attribué en vertu du contrat, année 8)</i>	<i>Deuxième restitution (75 % du secteur initial attribué en vertu du contrat, année 10)</i>
1 Japan Organization for Metals and Energy Security	Achevé	Achevé
2 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	Achevé	Achevé
3 Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	Achevé	9 mars 2025
4 Gouvernement de la République de Corée	26 mars 2026	26 mars 2028